DU 23 FÉVRIER AU 5 MARS 2021

EMPRUNTS OBLIGATAIRES PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE
TPCI 5,80% 2021-2028 ET TPCI 5,90% 2021-2031

Investissez sereinement

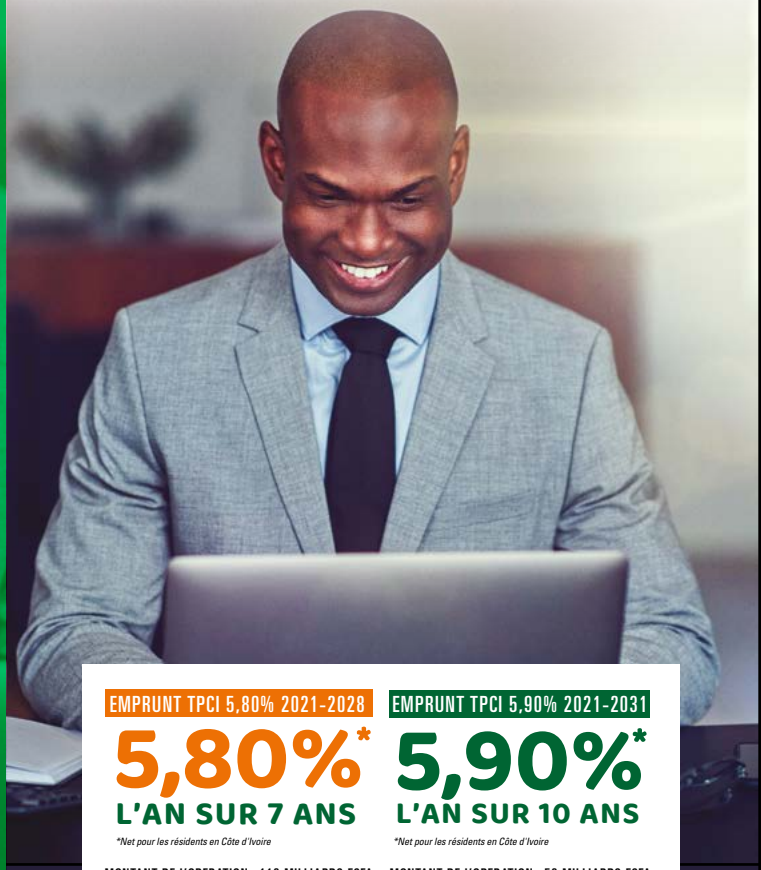

EMPRUNT TPCI 5,80% 2021-2028

5,80%* **L'AN SUR 7 ANS**

**Net pour les résidents en Côte d'Ivoire*

MONTANT DE L'OPERATION : 110 MILLIARDS FCFA
TAUX DE L'OBLIGATION: 10 000 FCFA

EMPRUNT TPCI 5,90% 2021-2031

5,90%* **L'AN SUR 10 ANS**

**Net pour les résidents en Côte d'Ivoire*

MONTANT DE L'OPERATION : 50 MILLIARDS FCFA
TAUX DE L'OBLIGATION: 10 000 FCFA

Représentant de l'Emetteur

Co-Chefs de file

Syndicat de Placement :

ABCO BOURSE - AFRICABOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA - BOA CAPITAL SECURITIES - BSIC CAPITAL - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICBOURSE - BNI FINANCES BRIDGE SECURITIES - CGF BOURSE - CITICORP CSWA - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCES - FINANCES GESTION ET INTERMEDIATION - HUDSON & CIE - IMPAXIS SECURITIES - SGI AGI - NSIA FINANCE SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SIBF SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI TOGO - SIRIUS CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - INVICTUS CAPITAL FINANCE

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA, sous les numéros EE/21-01 pour l'emprunt TPCI 5,80% 2021-2028 et EE/21-02 pour l'emprunt TPCI 5,90% 2021-2031.

CONTENU ET MODALITES DE L'OPERATION

Montant de l'émission :
Le montant de l'émission est de 160 milliards FCFA décomposé en deux emprunts de montant respectif 110 milliards FCFA et 50 milliards FCFA.

But de l'émission :
L'émission a pour objet le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2021.

Nature, forme et délivrance des titres :
Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :
Le montant nominal indicatif de l'émission est de cent soixante milliards (160 000 000 000) FCFA représenté par 16 000 000 d'obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission:
Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :
La souscription sera ouverte du 23 février au 05 mars 2021 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur, après avis du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :
Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Emprunt TPCI 5,80% 2021-2028
Jouissance des obligations : 09 mars 2021
Date de règlement : 09 mars 2021
Taux d'intérêt : 5,80% l'an
Durée : 7 ans

Emprunt TPCI 5,90% 2021-2031
Jouissance des obligations : 09 mars 2021
Date de règlement : 09 mars 2021
Taux d'intérêt : 5,90% l'an
Durée : 10 ans

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement des deux emprunts « Trésor Public de la Côte d'Ivoire» se fera par amortissement constant annuel avec deux (2) ans de différé.

Date d'échéance :

Emprunt TPCI 5,80% 2021-2028 : 09 mars 2028
Emprunt TPCI 5,90% 2021-2031 : 09 mars 2031

Garantie :
La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETES

Compte Séquestre :

L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.
A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Centrale/Banque de Règlement (DG/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :
Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :
Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :
Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :
La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :
La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITE

Les Obligations issues des deux emprunts bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION A LA BRVM

Cotation :
La cotation des emprunts obligataires « TPCI 5,80% 2021-2028 » et « TPCI 5,90% 2021-2031 » sur le marché secondaire commence le premier jour ouvrable suivant l'inscription des titres auprès du DC/BR, soit deux (02) jours après la date de règlement/livraison.

Co-Chefs de File :
ATLANTIQUE FINANCE - BNI FINANCES - BRIDGE SECURITIES - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA

Syndicat de placement :
Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.